



Le 24 avril 2024

**Grève des Officiers de port et Officiers de port Adjoints  
APPEL À LA RECONDUCTION !  
24 heures d'impact minimum  
Les mardi 28 mai et mercredi 5 juin 2024**

**Le préavis de grève émis le 28 février 2024 n'est que suspendu !**

L'administration n'a pas encore entamé de protocole de sortie de grève avec notre union syndicale, au contraire, elle opte pour un processus d'approbation forcé qui ne nous satisfait pas. Le 30 avril, une ultime séance d'examen concernant la réforme statutaire en cours est prévue.

**Nous voulons des actions concrètes :**

- ✓ Des engagements écrits sur les avancés promises.
- ✓ Des délais précis et cohérents pour répondre à l'ensemble de nos revendications.

**En l'absence, nous reconduirons ce mouvement de grève aux dates précisées.**

**L'intersyndicale est plus que jamais unie et déterminée pour mieux nous défendre !**

Pour la FNEE CGT

Pour le SNPAM - SNOP - CGT

Pour l'UNSA

Pour la CFDT

Pour la FSU

Ivan Candé-González

Pierre de Chabaneix

Jérôme Abotsi

Michaël Maillot

Véronique Caraco - Giordano